

Direction départementale des territoires

Metz, le 29 juillet 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

Affaire suivie par :

eva.fumagalli@moselle.gouv.fr

Tel: 03 87 34 33 27

Monsieur le Maire Mairie de Scy Chazelle 1 Rue de l'Esplanade 57160 Scy-Chazelles

à

OBJET: Dossier de déclaration concernant la construction d'un pôle santé et logements à Scy-Chazelles

Notification mairie

RÉF.: la référence précédant cet envoi.

P.J. : (3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

· La construction d'un pôle santé et logements à Scy-Chazelles

Ce dossier a été déposé par : MAGNUM IMMOBILIERE SA

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2020-00256 en date du 20 juillet 2020, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau, Par interim, l'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau,

Eva EUMAGA

17 Quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ CEDEX 1 -Tél. : 03 87 34 34 34 ddt@moselle.gouv.fr

XZAAAL